



Foire aux questions Système de réservation en ligne d'emplacements de camping de Parcs Yukon

Faire une réservation

Q : Comment puis-je faire une réservation?

R : Vous pouvez faire une réservation en ligne au yukon.allonscamper.com ou par téléphone au 1-888-352-0532 (ou au 1-867-322-0222 pour les appels de l'extérieur du Canada). Le centre d'appels est ouvert 7 jours sur 7 de 9 h à 17 h (heure du Yukon).

Pour accéder au système de réservation en ligne, vous devrez vous créer un compte MonYukon, ce qui nécessite une adresse courriel valide. Pour en savoir plus sur la marche à suivre, consultez la page yukon.ca/myyukon. Une fois votre compte créé, vous pourrez vous connecter à partir de la page yukon.allonscamper.com et effectuer la réservation.

Q : Quelle est la meilleure façon de trouver un terrain de camping?

R : Indiquez vos critères dans la barre de recherche (dates d'arrivée et de départ, nombre de personnes, etc.), puis appliquez les filtres selon vos besoins (équipement, accessibilité, etc.). On peut visualiser la disponibilité d'un emplacement particulier à partir de l'affichage du calendrier.

Q : J'ai besoin d'un terrain avec des services d'eau et d'égout. Comment savoir quels sites ont ces installations?

R : Les terrains de camping de Parcs Yukon n'ont ni électricité ni services d'eau et d'égout.

Q : Pourquoi les terrains des résultats de ma recherche ont-ils tous des restrictions?

R : Si un terrain s'affiche en orange sur la carte avec un point d'exclamation, cela signifie qu'il est disponible pour vos dates, mais qu'il ne répond pas à tous vos critères (type de réservation, type d'équipement, nombre de personnes, etc.).

Q : Quels sont les modes de paiement acceptés pour les réservations?

R : Visa, Mastercard et American Express.

Q : Que dois-je faire si je n'ai pas reçu de courriel de confirmation?

R : Une fois votre session ouverte, allez dans vos réservations et cliquez sur le bouton de courriel de confirmation pour qu'il vous soit renvoyé, ou cliquez sur le bouton de transfert pour l'envoyer à quelqu'un d'autre.

Q : Comment consulter en ligne une réservation faite par téléphone?

R : Si vous avez déjà un compte MonYukon, vous pouvez voir vos réservations en ouvrant une session, puis en cliquant sur **Mes réservations (My Reservations)**. Si vous n'avez pas de compte, vous devez en créer un avec les renseignements fournis au centre d'appels. Si vous n'arrivez toujours pas à consulter votre réservation, communiquez avec le centre d'appels au 1-888-352-0532 pour vérifier l'information saisie lors de la réservation.

Le centre d'appels est ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 17 h.

Q : Comment puis-je modifier ou annuler une réservation?

R : Si vous avez fait la réservation en ligne, connectez-vous à votre compte, puis cliquez sur **Mes réservations (My Reservations)**. Vous pourrez ensuite la modifier ou l'annuler.

Q : Quelle est la politique de remboursement en cas d'annulation?

R : Vous aurez droit à un remboursement de 75 % du montant payé si vous annulez votre réservation au moins 3 jours à l'avance, et à un remboursement de 50 % si vous l'annulez de 24 à 72 heures à l'avance. Aucun remboursement ne sera effectué si vous annulez votre réservation moins de 24 heures à l'avance. Il est fortement recommandé d'annuler tout de même votre réservation pour que d'autres personnes puissent profiter du terrain.

Renseignements généraux

Q : À partir de quelle heure puis-je m'installer sur mon terrain? À quelle heure dois-je le libérer?

R : Vous pouvez arriver n'importe quand après 15 h (heure du Yukon). Les terrains doivent être libérés pour midi (heure du Yukon).

Q : Quelle est la procédure d'enregistrement et de départ pour les réservations de terrain de camping?

R : Les terrains réservés sont disponibles à partir de 15 h le premier jour de la réservation jusqu'à midi le dernier jour (heure du Yukon). L'enregistrement se fait de façon autonome au yukon.allonscamper.com. Il faut ensuite remplir le bordereau d'inscription (document vert disponible au poste d'information), déposer la partie supérieure dans la boîte d'enregistrement et accrocher la partie inférieure au terrain réservé.

Q : Quelles sont mes options s'il ne reste aucun terrain disponible dans un camping?

R : La moitié des terrains des campings où il est possible de réserver ne sont pas affichés et sont disponibles le jour même (selon le principe du premier arrivé, premier servi). Vous pouvez aussi surveiller les disponibilités et les éventuelles annulations sur la plateforme de réservation.

Q : Puis-je utiliser mon permis annuel pour réserver un terrain?

R : À l'heure actuelle, non. Nous réfléchissons avec notre fournisseur à une solution qui nous permettrait d'offrir cette option l'an prochain, mais ce ne sera pas prêt pour cette saison. Il est toujours possible, partout sur le territoire, d'utiliser un permis annuel pour obtenir un terrain le jour même (selon le principe du premier arrivé, premier servi).

Q : Que dois-je faire si j'arrive au terrain que j'ai réservé et qu'il y a déjà quelqu'un?

R : Discutez poliment avec la personne et montrez-lui votre réservation. Si vous avez besoin d'aide, appelez Parcs Yukon (1-867-993-7714) ou le programme d'agents des parcs (1-867-456-3974). Le centre d'appels est ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 17 h.

Q : J'ai besoin d'un terrain accessible. Comment puis-je savoir quels terrains le sont?

R : Après avoir lancé une recherche selon les dates souhaitées, vous pouvez appliquer des filtres, par exemple pour trouver des terrains accessibles. Tous ces terrains sont dotés d'une table de pique-nique et d'un foyer pour feux de camp accessibles.

Q : Combien de nuitées puis-je rester à un même terrain? Y a-t-il une limite au nombre de réservations?

R : La durée maximale d'un séjour sur un même terrain de camping est de 14 jours par période de 30 jours. Les réservations ne peuvent excéder sept nuits, et on peut réserver trois séjours par transaction.

Q : Quelle est l'heure la plus tardive à laquelle je peux arriver sans que ma réservation soit annulée?

R : Vous devez vous enregistrer au plus tard avant midi, le jour suivant la date de votre réservation. Si le terrain est toujours vacant à ce moment, la réservation sera annulée sans possibilité de remboursement et le terrain sera offert à d'autres personnes.

Q : Comment réserver un emplacement pour un groupe?

R : On peut réserver ces emplacements avec le système de réservation en ligne.

Q : Y a-t-il d'autres frais associés à la réservation d'un terrain?

R : Il n'y a pas de frais de réservation pour le camping d'avant-pays. Des frais de 10,00 \$ sont facturés pour la réservation des terrains de camping d'arrière-pays du parc territorial Tombstone.

Réservation d'emplacements de camping d'arrière-pays

Q : Si j'ai une réservation au camping Grizzly Lake, Divide Lake ou Talus Lake, dois-je m'enregistrer au Centre d'interprétation du parc Tombstone avant de commencer ma randonnée?

R : Oui. Toutes les personnes ayant réservé un emplacement en arrière-pays doivent s'enregistrer en personne au Centre d'interprétation du parc Tombstone pour obtenir leur permis de camping et prendre connaissance des derniers développements (état des sentiers, présence d'animaux, fermetures, etc.).

Pour en savoir plus et connaître les heures d'ouverture, consultez la page yukon.ca/fr/places/centre-dinterpretation-du-parc-tombstone.

Q : Combien de nuitées puis-je réserver dans un emplacement de camping d'arrière-pays?

R : La durée maximale du séjour aux trois campings d'arrière-pays est de deux nuits consécutives.

Q : Puis-je réserver ma première nuitée au camping Divide Lake ou Talus Lake?

R : Non. La première nuitée doit être au camping Grizzly Lake.

Q : Quelle est la taille de la plateforme pour la tente?

R : Les plateformes ont un format de 2,4 m sur 2,4 m (8 pi x 8 pi) et peuvent accueillir jusqu'à deux tentes individuelles. Vous devez camper sur la plateforme prévue pour les tentes (maximum de deux personnes).